



Programme de formation
Bilan de compétences

R&S Formation

PROGRAMME DE FORMATION Bilan de compétences



Faites le point sur vos compétences, réfléchissez à votre projet d'évolution ou de reconversion,
Etablissez un plan d'action adapté à votre projet

Description :

Le Bilan de compétences est un processus d'introspection qui permet de faire un point global sur sa vie professionnelle, d'analyser ses compétences, ses aptitudes et ses motivations, afin de prendre un nouveau départ dans sa carrière professionnelle ou de lancer un nouveau projet. Tout salarié peut présenter, à son initiative, une demande pour bénéficier d'un bilan de compétences.

Objectifs :

En fonction de votre situation, un bilan de compétences possède différentes finalités, notamment :

- Faire le point sur ses compétences, ses motivations, ses talents et ses atouts
- Définir un nouveau projet professionnel et valider sa pertinence par rapport à ses aspirations
- Préparer son évolution professionnelle dans l'entreprise actuelle (montée en compétences, évolution/transformation du poste, montée en grade, changer de fonction au sein de l'entreprise)
- Préparer sa reconversion professionnelle et explorer des pistes de reconversion
- Étudier avec pertinence, structuration et avec le plus de visibilité possible tout nouveau métier envisagé (métier salarié ou indépendant, créer une entreprise...)
- Prendre du temps pour faire le bilan de son parcours professionnel avant de rebondir sur un nouveau projet professionnel

D'une manière générale, il est toujours intéressant de « sortir la tête du guidon » pour s'interroger sur sa carrière, ses objectifs professionnels et son épanouissement au travail.

Programme :

Introduction :

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Art. Code du travail L.6313-10

Le Bilan de compétences se déroule en accompagnement individuel avec un professionnel.

Une démarche de bilan de compétences se répartit généralement sur plusieurs semaines, avec un suivi personnalisé dans les 6 mois suivants la démarche.

Le bilan de compétences est composé de trois phases :

1/ La phase préliminaire qui a pour objectif de :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche et son projet ;
- Définir et analyser les besoins d'accompagnement du bénéficiaire ;
- L'informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre.

2/ La phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations, ses valeurs et ses aspirations personnelles et professionnelles ;
- D'identifier ses compétences, ses talents, ses aptitudes professionnelles et les connaissances de son secteur d'activité ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle en accord avec ses ambitions.

Durant la phase 2, des tests de personnalité sont effectués ainsi que différents tests/outils pédagogiques permettant de structurer la démarche du bilan de compétences :

- Analyse des besoins, des valeurs, des aptitudes, analyse du poste actuel, des autres expériences...
- Grille d'interview, formalisation du projet, analyse des risques, réalisation d'un plan d'action...

3/ La phase de conclusion permet au bénéficiaire de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Faire le point sur le projet professionnel ou de formation auquel il aspire ;
- Anticiper et mettre en place les principales étapes de son nouveau projet professionnel.
- Apporter des préconisations et conseils pour la suite

Lors de la phase de conclusion, une présentation des enseignements tirés du bilan de compétences est faite au bénéficiaire.

Livrables :

- La synthèse du bilan de compétences : Un livret de synthèse mentionnant tous les éléments en lien avec votre profil, votre projet professionnel et votre plan d'action vous est remis
- Un certificat de fin de bilan de compétences vous sera aussi fourni

Méthodologie pédagogique/outils

- Nombreux supports pédagogiques et de questionnements intégrant des tests de personnalité/grilles d'interview/ auto-évaluations....
- Accès extranet à un logiciel spécifique bilans de compétences proposant 1237 fiches métiers et des tests d'auto positionnement qui permettent une étude approfondie des métiers et font ressortir des métiers qui correspondent à vos tests de personnalité.

- Plan d'action issue d'une trame intégrant toutes les phases clés.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs :

Positionnement initial en début de bilan et positionnement final en fin de bilan permettant de voir la progression tout au long du parcours. Questionnaire d'évaluation de la formation à la fin du bilan puis à 6 mois

Public concerné : Créateurs /repreneurs d'entreprises- Dirigeants /Cadres/Managers/RH

Prérequis : Aucun

Formats et tarifs : plusieurs possibilités :

Format	Durée	Tarif net de taxes
Formation individuelle à distance ou en présentiel en blended-learning (visioconférences ou présentiel avec le formateur + E-learning et mise en pratique terrain)	7h00 de visioconférences 14h00 en E-learning et mise en pratique terrain entre chaque visio-conférence 21 heures au total	1500.00 € Soit 500€/jour
Formation individuelle à distance 100% E-learning et mise en pratique terrain	14h00 En E-learning avec un référent technique et pédagogique	900.00 € Soit 450€/jour
Formation collective en présentiel en intra-entreprise Groupe de 5 à 10 stagiaires (Frais de déplacements/nuitées inclus)	14h00 en Présentiel 7h00 En E-learning et mise en pratique terrain en intersession 21 heures au total	4500.00€ Soit 1500.00 €/jour Pour un groupe de 5 à 10 stagiaires
Formation collective à distance en classe virtuelle ou en présentiel en blended-learning (Visioconférences ou en présentiel avec le formateur + E-learning et mise en pratique terrain en intersession) Groupe de 5 à 10 stagiaires possible en intra comme en inter-entreprises	14h00 de classe virtuelle 7h00 en E-learning et mise en pratique terrain 21 heures au total	960.00€ Soit 320€/jr par stagiaire

Date et format : à déterminer lors de l'inscription

Durée : L'ensemble des formations peuvent être réalisées en intensif sur 2/3 jours ou programmées sur 4 semaines

Période de réalisation : Les formations ont été conçues pour être réalisées en 4 semaines. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique pour faciliter votre apprentissage. Cependant, nous pouvons ajuster ce rythme en fonction de vos obligations et besoins

Prise en charge : Eligible Mon compte CPF pour les créateurs repreneurs d'entreprise / OPCOS pour les entreprises / pôle emploi/régions...

Modalités d'Inscription à la formation CPF :

1 : s'inscrire sur mon compte CPF

2 : Echange téléphonique : Temps d'information sur le déroulé de la formation/ Validation de votre projet avec le questionnaire projet/attentes puis organisation de la formation (date)

Modalités d'inscription pour les entreprises :

1 : Remplir le bulletin d'inscription spécifique ou nous contacter pour exprimer vos préférences et vos choix, préparer votre action sur mesure, planifier les dates ensemble

2 : Nous vous préparons une convention de formation/programme à adresser à votre OPCO

Méthodes pédagogiques utilisées :

Présentation et acquisition de nombreuses techniques et méthodes pédagogiques directement transférable en situation professionnelle. Pédagogie active et participative basée sur des exercices pratiques, quizz et restitutions(débriefing). Mises en situations/ études de cas proposé par le formateur/la formatrice. Support de formation remis. Accès à notre plateforme LMS de formation, documents de formation/vidéos/quizz...

A noter : Les formations sont personnalisées en fonction du public (profession, expérience professionnelle, compétences à développer, problématique(s) rencontrée(s) en rapport avec le thème de la formation.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

En amont de la formation : Analyse du besoin en formation, synthèse du projet et des attentes stagiaires

Pendant la formation : Tests en contrôle continu : Test de positionnement initial et final/ évaluation tout au long de la formation puis test de positionnement final/ validation des attentes.

Evaluation de la formation par le stagiaire à chaud puis à froid 6 mois plus tard pour mesurer l'impact de la formation sur le développement des compétences et la pratique professionnelle.

Formalisation à l'issue de la formation : Une attestation de formation est remise au(x) stagiaire(s) en fin de formation où sont mentionnés les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de formation. Une attestation d'assiduité concernant la partie e-learning (100% de l'activité réalisée) pourra être transmise à la demande (stagiaires/partenaires finançant la formation /employeur)

Dans le cas d'une formation certifiante : Formation avec option de certification

Formateur/trice assurant la formation : Laurence GOUËL, dirigeante de l'organisme de formation R&S formation, consultante et formatrice, 15 ans d'expérience dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprises et leurs équipes

Coordonnées de la personne chargée de la relation avec le stagiaire :

Laurence GOUËL : laurence.gouel@ressources-et-serenite.fr / 09.52.07.96.61 /06.61.33.64.34

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap, nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle et le développement de vos compétences en adaptant nos formations si nécessaire, qu'elles soient à distance ou en présentiel. Pour cela vous pouvez vous rapprocher du référent handicap pour étudier votre projet : Laurence GOUËL : laurence.gouel@ressources-et-serenite.fr / 09.52.07.96.61 /06.61.33.64.34

Délais d'accès à la formation : 1^{er} contact mail/téléphone sous 48 heures puis démarrage de la formation 15 à 30 jours de délai estimé

Points forts de la formation :

Accompagnement personnalisé

Délai d'inscription rapide

Adaptation du programme selon les objectifs et les attentes de l'apprenant

Transmission opérationnelle terrain

- ✓ **Avantages de la formation à distance** : Pas de contrainte géographique, vous gagnez du temps et vous vous formez tranquillement et confortablement chez vous ou sur votre lieu de travail
- ✓ **Avantages de La formation individuelle** : Elle permet de S'inscrire à une formation dès qu'il y en a besoin (sans être dépendant d'un planning de groupe). Accompagnement personnalisé : La confidentialité liée aux modalités de la formation individuelle permet d'aller en profondeur dans ses propres objectifs et d'avoir un feedback personnalisé du formateur/ de la formatrice. Les contenus pédagogiques peuvent aussi être individualisés selon vos besoins
- ✓ **Avantages du « format hybride » ou « blended learning »** :
Vous apprenez quand vous voulez, où vous voulez grâce à votre programme e-learning – vous avez des rendez-vous réguliers avec votre formateur/formatrice durant votre parcours de formation, ce qui vous permet une meilleure transmission des savoirs et une meilleure intégration dans votre quotidien professionnel. Vous allez « plus loin » dans le développement de vos compétences
- ✓ **Avantages de la transmission opérationnelle** : Les méthodologies utilisées sont pensées sous forme de « boîtes à outils » /fiches process ou trames préétablies, opérationnelles et directement transférables en situation professionnelle
- ✓ **Avantages de la formation collective, en présentiel comme à distance** : Des échanges riches d'enseignements et d'expériences partagées entre participants, des pairs ou des collaborateurs dans les équipes de travail.

G-FORM-PROG- V1